



Lieu historique national du Canada

NCSM *Haida*

Plan directeur

2011



© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée
par le directeur général de Parcs Canada, 2011.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada :

Parcs Canada.

Également disponible sur Internet.

Papier

ISBN: 978-1-100-95868-2
Cat. no. : R61-41/2011F

PDF

ISBN: 978-1-100-95869-9
Cat. no. : R61-41/2011F-PDF

2. Lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*, plan directeur.

Page couverture – sous-titres et sources

En haut, à gauche : jeune visiteur dans la salle des radios. *Parcs Canada*

En haut, au centre : le NCSM *Haida* en mer à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale. *Archives de Parcs Canada*

En haut, à droite : l'équipage sur le pont du NCSM *Haida*. *Archives de Parcs Canada*

Photo du bas : le NCSM *Haida* amarré à Hamilton (Ontario). *Parcs Canada*

Avant-propos



Fort de ses 100 ans, le réseau des lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada offre aux Canadiennes et aux Canadiens, de même qu'aux visiteurs de partout dans le monde, la possibilité de profiter pleinement de notre merveilleux pays et d'y vivre des expériences exceptionnelles.

Du plus petit parc national au lieu historique national le plus couru, en passant par l'aire marine nationale de conservation la plus vaste, chacun des trésors nationaux du Canada multiplie les possibilités d'apprécier le patrimoine historique et naturel de notre pays. Ces lieux constituent des sources d'inspiration, de détente, d'apprentissage et de découverte. Ils représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, et c'est grâce à ces lieux spéciaux que nous sommes tous profondément liés à notre identité canadienne.

Ces endroits irremplaçables, ce riche patrimoine, nous a été confié il y a une centaine d'années. Aujourd'hui, nous continuons de développer le réseau pancanadien d'aires protégées, nous réfléchissons à sa croissance constante et nous planifions pour les années à venir. Ce faisant, nous avons le souci constant de favoriser la création de liens durables avec notre patrimoine et d'encourager des moyens de profiter de nos lieux protégés tout en les préservant pour les générations à venir.

Nous envisageons un avenir dans lequel ces lieux spéciaux aident les Canadiens et Canadiennes à apprécier et comprendre leur pays et contribuent au bien-être économique des régions comme à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement est de promouvoir une culture de conservation du patrimoine au Canada en offrant aux citoyens des possibilités exceptionnelles de tisser des liens personnels avec notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*. Je suis très reconnaissant envers les nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, ainsi que tous les organismes locaux et les individus qui ont fait preuve d'enthousiasme, de travail acharné, d'esprit de collaboration et d'un sens extraordinaire de l'intendance.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, c'est avec plaisir que j'approuve le plan directeur du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Peter Kent". The signature is fluid and extends across the width of the page.

Peter Kent

Ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada



Geoffrey Hancock
Directeur
Unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario
Agence Parcs Canada

Résumé

Le présent document est le premier plan directeur du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*, situé à Hamilton, en Ontario. Le NCSM *Haida*, le navire de guerre le plus célèbre du Canada, s'est distingué au sein de la Marine royale du Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale, la guerre de Corée et la guerre froide. Retiré du service en 1963, le navire a été désigné lieu historique national en 1984 pour son rôle dans les batailles navales et parce qu'il est le dernier des destroyers de classe Tribal ayant servi dans trois marines.

LA VISION

En 2020, le NCSM *Haida* est géré et mis en valeur en tant que navire dynamique et fonctionnel. Les visiteurs apprécient l'occasion unique qui leur est offerte d'explorer un navire militaire de l'époque de la Deuxième Guerre mondiale, d'en découvrir le fonctionnement interne et d'expérimenter la vie à son bord. Le caractère unique du NCSM *Haida* et toute la gamme d'expériences qu'il rend possibles amènent les Canadiens à faire des découvertes véritables et inspirantes et à ressentir un sentiment de rapprochement sans égal au sein du réseau de lieux patrimoniaux protégés de Parcs Canada.

Le NCSM *Haida* fait l'objet d'un entretien minutieux, gage d'une longue vie. Les ajouts, améliorations et réparations constamment effectués à son bord et dans les expositions à terre assurent non seulement la survie du navire, mais également celle des événements qui y sont associés. Tout un éventail d'expositions et de programmes d'interprétation efficaces et significatifs raconte l'histoire du *Haida*. Après leur visite, tous comprennent et apprécient mieux les hommes qui ont servi à bord du *Haida*. Des alliances solides avec le Hamilton Waterfront Trust et



Cloche du navire. Archives de Parcs Canada

les organisations locales des secteurs public et privé renforcent l'attrait qu'exerce le *Haida* auprès des visiteurs et sa place parmi les autres attractions du secteur riverain de Hamilton, font du navire une ressource éducative incontournable pour les élèves de la région de Hamilton-Wentworth et contribuent à sa préservation. Les partenaires et intervenants qui travaillent à la cause du *Haida* ont avec Parcs Canada des relations fondées sur le respect mutuel et axées sur l'atteinte d'objectifs communs, mais qu'ils ont la possibilité de définir eux-mêmes.

Grâce aux activités de diffusion externe et d'éducation du public, tous les Canadiens sont touchés par le navire et par son histoire fascinante, que ce soit au terme d'une visite

en personne dans la région de Hamilton ou dans celle du Grand Toronto, ou dans le cadre d'expériences virtuelles, pour les autres Canadiens et même pour les diverses communautés de passionnés de patrimoine naval dans le monde.

C'est ainsi que de plus en plus de Canadiens connaîtront le NCSM *Haida* et s'identifieront non seulement au patrimoine historique du Canada, mais également à sa contribution aux événements qui ont marqué le monde et son propre développement, à une période particulièrement tumultueuse et dramatique du XX^e siècle.

STRATÉGIES CLÉS

Pour réaliser la vision décrite pour le NCSM *Haida*, le plan directeur propose deux stratégies clés, qui permettront de relever les principaux défis et de saisir les occasions ciblées. Ces stratégies clés appuient la réalisation intégrée des trois éléments du mandat de Parcs Canada (protéger les ressources patrimoniales, en favoriser chez le public l'appréciation et la compréhension et permettre aux visiteurs de vivre des expériences significatives), de sorte que tous les Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence, puissent faire l'expérience du NCSM *Haida* et tisser des liens significatifs avec lui et avec les histoires qui en ont fait une légende canadienne. Finalement, les mesures associées à chaque stratégie et les résultats qui en sont escomptés sont décrits, afin de faciliter une surveillance constante et une reddition de compte claire.

Les principaux enjeux de gestion que les stratégies clés visent à résoudre comprennent : la nécessité de favoriser pour les visiteurs des expériences qui attireront un public plus vaste et qui répondront aux besoins et aux attentes des visiteurs; la nécessité de poursuivre le programme de réparation actuel, afin de préserver l'étanchéité du navire et son intégrité commémorative; l'amélioration des conditions de

préservation des artefacts associés au navire. Ces enjeux seront traités de manière à tenir compte de la protection des ressources, de la diffusion externe et de l'éducation du public, de la mobilisation des partenaires et des intervenants ainsi que de l'expérience du visiteur, par le biais des stratégies suivantes :

1. ENRICHIR L'APPRÉCIATION ET LA COMPRÉHENSION DU NCSM HAIDA AINSI QUE L'EXPÉRIENCE QU'IL OFFRE

Élargir la gamme d'expériences offertes aux visiteurs et créer davantage d'occasions propices à la diffusion externe et à l'éducation du public, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent développer un sentiment de rapprochement à l'égard du NCSM Haida.

En répondant aux besoins et aux attentes des visiteurs et des Canadiens, cette stratégie contribuera à l'accroissement de la fréquentation et à l'élargissement du public rejoint par les efforts de diffusion externe et d'éducation. Les recherches et les données du domaine des sciences sociales serviront à l'élaboration d'un concept pour les occasions d'expérience du visiteur ainsi qu'à l'établissement d'un plan de marketing, qui prépareront le terrain aux améliorations suivantes : ajout d'expositions à bord du navire, afin de solliciter un plus grand nombre de sens (notamment le toucher et l'odorat); amélioration des expositions et des salles de bain situées à terre, dans le cadre de travaux effectués par la Ville de Hamilton à la jetée 8; mise en valeur des expositions situées à terre, pour le bénéfice des personnes physiquement incapables de monter à bord du navire; utilisation innovatrice des nouvelles technologies et des nouveaux outils de communication et des réseaux sociaux, pour accroître la pertinence du *Haida* aux yeux d'un plus grand nombre et à un plus vaste éventail de Canadiens.

2. SUSCITER L'ENGAGEMENT DES CANADIENS AFIN DE PRÉSERVER L'HÉRITAGE DU *HAIDA*

Assurer constamment la réparation du navire et la conservation de sa trame historique par des moyens qui suscitent l'engagement des Canadiens, à titre de participants à l'animation du navire et à la mise en œuvre de mesures de protection, et qui font apprécier aux visiteurs les ressources culturelles protégées qu'ils découvrent à bord.

Parcs Canada continuera d'assumer les réparations et l'entretien nécessaires pour préserver la forme, l'intégrité et les matériaux historiques du navire. Bon nombre des réparations majeures doivent être effectuées par des entrepreneurs qualifiés dans le domaine maritime, mais les petites réparations et l'entretien quotidien continueront d'être pris en charge par les bénévoles. La restauration du système de chauffage du navire améliorerait les conditions ambiantes pour les artefacts se trouvant à bord du navire, prolongerait probablement la saison durant laquelle le *Haida* est accessible au public et rendrait plus agréable l'expérience des visiteurs à bord.

Ce travail continu améliorera la mise en valeur du navire en tant que milieu d'origine authentique et permettra aux visiteurs d'apprécier le travail assidu nécessaire pour garder le navire à flot. Il donnera également l'occasion aux partenaires potentiels de satisfaire leurs propres intérêts à l'égard du navire. En effet, en définissant dans le respect les intérêts qu'ils partagent avec Parcs Canada, les partenaires peuvent établir en quoi ils peuvent contribuer directement à améliorer l'état du navire et les activités qui l'animent.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU PLAN DIRECTEUR

Il est prévu que les mesures prises dans le cadre de ces stratégies clés entraînent les résultats énumérés ci-dessous. Le lecteur trouvera dans la liste qui suit à la fois des cibles propres au lieu historique en question et des cibles établies pour l'ensemble des lieux patrimoniaux protégés par l'Agence Parcs Canada.

- D'ici l'exercice 2011-2012, la fréquentation augmente de 33 % par rapport à celle enregistrée durant l'exercice 2008-2009 (11 757 visiteurs).
- 85 % des visiteurs sondés trouvent le NCSM *Haida* significatif à leurs yeux.
- 85 % des visiteurs sondés estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du *Haida*.
- 90 % des visiteurs sondés sont satisfaits de leur visite (99 % en 2006).
- 90 % des visiteurs sondés ont aimé leur visite.
- Maintien d'une « bonne » cote en ce qui concerne l'efficacité des communications.
- Des augmentations sont observées aux chapitres suivants : a) nombre total de personnes rejointes, b) diversité des personnes rejointes, et c) diversité des moyens par lesquels elles sont rejointes.
- L'état de la structure du navire est compris par l'Agence Parcs Canada.
- L'état du navire est maintenu ou amélioré.
- Sur place, les connaissances relatives à l'histoire du navire ainsi qu'à son entretien et son exploitation quotidienne sont maintenues.

- Au moins 90 % des artefacts sont dans un état allant d'acceptable à bon.
- La nature et l'étendue de la collection d'artefacts sont comprises par le personnel de Parcs Canada affecté à la gestion des ressources culturelles.
- Un plus grand nombre d'ententes de partenariat et de collaboration sont en vigueur.

Le nombre de bénévoles affectés à l'entretien et à l'animation du *Haida* est maintenu ou a augmenté.

Grâce à ces mesures, les visiteurs du *Haida* auront encore pendant de nombreuses années la possibilité unique d'explorer un navire de la Deuxième Guerre mondiale – d'ailleurs le seul destroyer patrimonial du Canada – de l'étrave à la poupe : passerelle, postes d'équipage, logement des officiers, ponts d'artillerie, salle des radios et salle des machines, bref, toutes les parties essentielles d'un navire paré à travailler dur. Le NCSM *Haida*, qui demeurera à jamais un navire unique en son genre, continue de rappeler les sacrifices, le courage et la ténacité de la Marine royale du Canada. De plus, à sa façon, ce navire patrimonial incite les Canadiens à faire sans cesse des découvertes plus inspirantes les unes que les autres dans les lieux patrimoniaux protégés de Parcs Canada.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
1.1 Fondement législatif et stratégique du plan directeur	1
1.2 Le mandat de Parcs Canada et sa réalisation intégrée au moyen des plans directeurs.....	2
1.3 Objet du plan directeur	3
1.4 Élaboration du plan directeur et consultation publique	3
2.0 Importance du lieu historique national du Canada du NCSM <i>Haida</i> pour le réseau national	5
3.0 Contexte de planification et situation actuelle	9
3.1 Histoire du lieu	9
3.2 Emplacement et gestion du lieu.....	9
3.3 État du lieu historique national.....	10
4.0 Vision	17
5.0 Stratégies clés.....	19
6.0 Mobilisation des partenaires et des intervenants.....	27
7.0 Administration et exploitation.....	29
8.0 Surveillance et établissement de rapports.....	31
9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	33
Appendice A	
Résumé des mesures prévues.....	35
Appendice B	
Glossaire.....	39

1.0 Introduction



Arrivée du NCSM Haida à Hamilton (Ontario). Archives de Parcs Canada

En faisant vivre aux Canadiens des expériences significatives, Parcs Canada s'efforce de susciter chez eux un fort sentiment de rapprochement à l'égard de leurs parcs nationaux, de leurs lieux historiques nationaux et de leurs aires marines nationales de conservation. Parcs Canada s'assure de plus que les visiteurs profitent de ces lieux de telle sorte qu'ils demeurent intacts pour les générations actuelles et futures.

Le lieu historique national du Canada du NCSM Haida fait partie d'un réseau de lieux historiques nationaux de renommée mondiale détenu en fiducie par Parcs Canada. En assumant la responsabilité de son administration, l'Agence doit, à cet égard, rendre des comptes à la population du Canada. Les lieux historiques nationaux du Canada définissent des aspects importants, diversifiés mais communs, du patrimoine canadien et de l'identité nationale. Ces lieux, les ressources qu'ils protègent et les récits authentiques et inspirants qu'ils racontent, touchent le cœur et l'esprit des

Canadiens et nous lient à ce grand pays et les uns aux autres. Ils font partie de nous.

1.1 FONDEMENT LÉGISLATIF ET STRATÉGIQUE DU PLAN DIRECTEUR

Le personnel de Parcs Canada doit maintenir l'intégrité des ressources qui lui sont confiées et favoriser les occasions où le public peut découvrir, apprécier et comprendre ces endroits spéciaux et en faire l'expérience – en plus d'être inspiré par eux et de s'en rapprocher. La Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998), la Loi sur les parcs nationaux du Canada (2000), les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada et le Plan d'entreprise de Parcs Canada établissent le contexte de cette responsabilité et guident les membres du personnel dans son exercice.

L'Agence Parcs Canada doit élaborer un plan directeur pour chacun des lieux patrimoniaux

protégés qu'elle gère, y compris pour chacun des lieux historiques nationaux. Le plan directeur, valide pour quinze ans, est un document tourné vers l'avenir qui énonce la vision à long terme et l'orientation stratégique encadrant la gestion de l'endroit visé. Le plan directeur précise la façon dont les éléments du mandat de Parcs Canada – protéger les ressources patrimoniales, en favoriser chez le public l'appréciation et la compréhension et permettre aux visiteurs de vivre des expériences significatives – seront exécutés, dans un esprit d'appui mutuel et d'intégration, et il définit les ressources et les efforts qui seront consacrés à chaque dimension du lieu. Il est approuvé par le ministre de l'Environnement et présenté au Parlement, et c'est principalement au moyen de ce document que Parcs Canada rend des comptes aux Canadiens.

Les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994) servent de fondement général à l'élaboration des plans directeurs. Le Guide de la planification de gestion (2008) décrit quant à lui les principes, les processus et les exigences associés à la préparation d'un plan directeur à l'intérieur du cadre que constitue l'objectif de réalisation intégrée du mandat de Parcs Canada. Les plans directeurs doivent être réexaminés et mis à jour tous les cinq ans dans le cadre d'un processus lancé par la préparation d'un rapport sur l'état, dans lequel sont évalués l'état du lieu et l'efficacité du plan directeur.

1.2 LE MANDAT DE PARCS CANADA ET SA RÉALISATION INTÉGRÉE AU MOYEN DES PLANS DIRECTEURS

Le mandat de Parcs Canada couvre trois secteurs d'activités complémentaires qui s'exercent de manière intégrée :

- protéger les ressources patrimoniales;
- favoriser chez le public l'appréciation et la compréhension du patrimoine naturel et culturel du Canada;
- permettre aux visiteurs de vivre des expériences significatives.

La protection des ressources patrimoniales vise les ressources et les artefacts directement associés à la désignation du site comme lieu historique national, ainsi que ceux non directement associés à la désignation mais qui appuient et bonifient le rôle historique du lieu.

Par « expériences significatives » on désigne la somme des interactions personnelles qu'un visiteur a avec un lieu patrimonial protégé et ses gens et qui éveillent ses sens, touchent ses émotions et stimulent son esprit, au point qu'il ressent un rapprochement et un attachement à ce lieu.

Aux fins de **l'appréciation et de la compréhension du public**, Parcs Canada s'efforce de rejoindre les Canadiens chez eux, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés au moyen d'initiatives de communication et d'éducation conçues pour qu'ils connaissent, comprennent et apprécient davantage la valeur des endroits patrimoniaux gérés par Parcs Canada et l'importance de les protéger et de les mettre en valeur. Parcs Canada cherche également à trouver de nouveaux appuis en mobilisant ses intervenants

et ses partenaires et en encourageant le partage du leadership par une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Le présent plan directeur tient compte de l'approche intégrée adoptée par Parcs Canada en matière de planification. Les trois volets du mandat y sont traités comme des éléments qui se renforcent mutuellement – de par la vision établie pour le lieu historique, qui décrit le caractère, l'état et le rôle souhaités pour le lieu historique à long terme, et de par la mise en œuvre des stratégies clés qui rendront possible la concrétisation de la vision.

1.3 OBJET DU PLAN DIRECTEUR

L'objet du présent document, premier plan directeur établi pour le lieu historique national du Canada du NCSM Haida, est de fournir une orientation claire pour la gestion et l'exploitation du lieu pour 10 à 15 ans. En tant que document stratégique, un plan directeur n'est pas une fin en soi; il sert plutôt de cadre aux activités de gestion, de planification, de mise en œuvre, de surveillance et de reddition de compte qui se déroulent par la suite. Dans cette optique, le plan directeur aide à l'utilisation efficace des fonds publics pour la gestion du parc, en énonçant clairement les résultats escomptés des mesures annoncées, ainsi que les moyens à prendre pour en évaluer l'efficacité.

1.4 ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR ET CONSULTATION PUBLIQUE

Le présent plan directeur a été élaboré par le biais de consultations avec les partenaires, les intervenants et le grand public. Des discussions individuelles ont été organisées avec la Ville de Hamilton, le Waterfront Trust, des organisations d'anciens combattants et le ministère de la Défense nationale pour établir les propositions de planification et recueillir des commentaires. De plus, des journées portes ouvertes ont eu lieu à Hamilton. Beaucoup ont appuyé l'orientation à long terme proposée pour le navire, et une bonne partie des discussions ont porté sur les moyens à employer pour mieux faire connaître ce lieu historique national unique des visiteurs éventuels et pour sensibiliser de nouvelles clientèles.

2.0 Importance du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* pour le réseau national



Le NCSM *Haida* à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale. Archives de Parcs Canada

Le NCSM *Haida* est le navire de guerre le plus célèbre du Canada. Le navire a été désigné lieu historique national pour son rôle dans des batailles navales et parce qu'il est le dernier des 27 destroyers de classe « Tribal » qui ont été construits pendant la Deuxième Guerre mondiale pour les marines britannique, australienne et canadienne.

Ce n'est pas par hasard que le *Haida* s'est acquis la réputation de « navire le plus combatif du Canada ». Il a effectivement une impressionnante fiche de guerre. Mis en service en août 1943, sous le commandement du capitaine Harry DeWolf, le *Haida* commence sa carrière en prenant part à une mission d'escorte des célèbres convois de Mourmansk. En escortant l'un de ces convois, le *Haida* participe à l'opération qui permettra de couler le *Scharnhorst*, redoutable cuirassé allemand.

Forts de cette première expérience, le *Haida* et son capitaine, Harry DeWolf, acquièrent une renommée quasi légendaire en se joignant à la 10^e Flottille de destroyers en 1944. Ce groupe de destroyers d'élite des marines britannique, canadienne et polonaise a été choisi pour patrouiller la Manche en vue d'éliminer les destroyers allemands avant l'invasion de l'Europe par les Alliés. Pendant les nombreux affrontements nocturnes avec l'ennemi auxquels la flottille prend part, le *Haida* est un acteur de premier plan du fait qu'il participe à la destruction de trois destroyers allemands et de plusieurs navires côtiers. En avril 1944, trois batailles majeures aboutissent à la perte de deux destroyers allemands, le T-29 et le T-27, et d'un destroyer canadien, le NCSM *Athabaskan*. Pendant ces affrontements, DeWolf assure le commandement de l'ensemble de la force, ou prend d'emblée la direction des opérations. Dans tous les cas,



Le NCSM Haida à l'époque de la guerre de Corée. Archives de Parcs Canada

la combinaison de son leadership et de sa ténacité, à laquelle s'ajoutent la compétence et la détermination de l'équipage du *Haida*, sont la clé de la victoire. Tous ces succès suscitent l'admiration d'autres officiers et matelots, ainsi que de la population canadienne.

Le succès des destroyers de classe Tribal pendant la Deuxième Guerre mondiale éclipse leur fiche d'après-guerre. Toutefois, jusqu'à ce qu'ils soient retirés du service au milieu des années 1960, les destroyers de classe Tribal continuent à faire d'importantes contributions. Au début des années 1950, la Marine royale du Canada (MRC) se concentre sur la guerre sous-marine et acquiert la réputation de force anti-sous-marine la plus remarquable de l'OTAN. À l'époque de la spécialisation de la classe Tribal, tous les navires de cette classe, dont le *Haida*, sont convertis en destroyers d'escorte. Cette opération nécessite une transformation majeure, notamment l'installation de torpilles anti-sous-marines, de nouveaux armements et de systèmes de surveillance de pointe, en plus de l'amélioration notable des conditions de vie à bord. Six des destroyers de classe Tribal servent en Corée, dont le *Haida*, qui y réalise deux missions. La configuration du navire telle

que les visiteurs la voient aujourd'hui date de cette période de son histoire.

Même si l'extraordinaire fiche de guerre du *Haida* est unique au sein de la flotte canadienne, le navire symbolise aussi l'expérience navale du Canada pendant une bonne partie du XX^e siècle. Conçu au milieu des années 1930, le *Haida* subit après la guerre des modifications qui influenceront sur la conception des navires qui servent toujours dans la marine canadienne. De même, les personnes qui ont servi à bord du *Haida* partagent les mêmes expériences que des milliers d'autres Canadiens qui ont servi dans la marine. Ils n'ont peut-être pas tous servi sur des navires de classe Tribal, mais ils ont fait la Deuxième Guerre mondiale ou la guerre de Corée, pris part à des missions de surveillance de l'OTAN et des Nations Unies, et représenté le Canada dans le monde. Cette combinaison d'éléments uniques et typiques forme l'héritage historique du *Haida*.

En 1984, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) recommande ce qui suit : « *le NCSM Haida est un navire d'importance historique et architecturale nationale et [qu'il] doit faire l'objet*

d'une plaque commémorative en raison du rôle qu'il a joué en situation de combat naval et du fait qu'il est le seul survivant de sa classe. »

Il est important de noter qu'il est ici question d'architecture *navale* et non d'architecture de bâtiments. C'est pourquoi l'intégrité commémorative du *Haida* tient non seulement aux valeurs de l'architecture traditionnelle (par exemple une forme fonctionnelle avec un style visuellement attrayant), mais également aux valeurs liées aux systèmes mécaniques (propulsion, armement, communications, etc.) qui ont fait de ce navire une machine de guerre efficace.

En juin 1989, le texte de plaque commémorative suivant a été approuvé par la CLMHC :

« Le NCSM Haida est le dernier des destroyers de la classe Tribal qui prirent part à de durs combats dans les mers australiennes, britanniques et canadiennes pendant la Deuxième Guerre mondiale. Construit à Newcastle en Angleterre pour la marine canadienne en 1942, le Haida escorta les convois vers Mourmansk et aida à dégager la Manche en vue de l'invasion de la Normandie. Il coula 14 navires ennemis. Remis en service en 1952, le Haida prit part à des opérations de tirs côtiers, de blocus et d'attaques de trains avec les forces de l'ONU en Corée. Il fut converti en musée en 1965 et relocalisé ici en 1971. »

Le texte de la plaque a été révisé en 2003 pour modifier la dernière phrase, après le déménagement du navire à Hamilton.

Dans le Plan de réseau des lieux historiques nationaux, le NCSM *Haida* représente le sous-thème « L'histoire militaire et la défense » sous le thème « Gouverner le Canada ».

Le navire est aujourd'hui jumelé à un autre ancien navire de la 10^e Flottille de destroyers, l'ORP *Blyskawica*, amarré à Gdynia, en Pologne. En 2005, le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* a été invité par la Marine polonaise à conclure un

protocole d'entente avec le destroyer polonais ORP *Blyskawica* dans le but de favoriser l'échange d'information, d'expertise et de bons services. Le protocole d'entente a été signé en Pologne en 2006 et au Canada l'année suivante, aux fins des objectifs suivants :

- Favoriser la collaboration et l'échange d'information historique et de matériel de recherche afin de permettre aux citoyens polonais et canadiens de mieux connaître cette époque;
- Faciliter des échanges de personnel dont le principal objectif est d'améliorer la qualité des programmes offerts dans chacun des deux sites;
- Rehausser le profil de chaque site et ainsi aider les Polonais et les Canadiens à mieux comprendre leur propre histoire;
- Démontrer le lien entre les deux sites au moyen de thèmes développés à l'ORP *Blyskawica* et au lieu historique national du NCSM *Haida*.

En juin 2010, Parcs Canada a reçu le Prix du patrimoine maritime du World Ship Trust en reconnaissance de sa préservation et de son entretien exceptionnels du NCSM *Haida*. Son Altesse Royale le prince Phillip a présenté le prix au personnel de Parcs Canada à Halifax, dans le cadre de la tournée de la Reine Elizabeth au Canada. Le NCSM *Haida* est le 30^e navire à recevoir ce prix, le 29^e ayant été conféré à son navire jumeau, le ORP *Blyskawica* en 2008.

3.0 Contexte de planification et situation actuelle



Que d'histoires et d'anecdotes! Parcs Canada

3.1 HISTOIRE DU LIEU

Après avoir été retiré du service, en 1963, le *Haida* est racheté au ministère de la Défense nationale par un groupe d'anciens officiers de marine et d'hommes d'affaires de Toronto, qui souhaitent que le navire soit préservé. Le *Haida* devient un musée flottant établi à Toronto en 1965. En novembre 2002, le navire est racheté au gouvernement de l'Ontario par l'Agence Parcs Canada et envoyé en cale sèche pour des radoubs importants. En août 2003, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa mise en service, le *Haida* fait son arrivée à Hamilton, son nouveau port d'attache, en Ontario.

3.2 EMPLACEMENT ET GESTION DU LIEU

Le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* est situé à la jetée 9, près de la rue Catharine, en face de la division de la Réserve navale NCSM *Star*, à Hamilton, en Ontario (voir Figure 1). La propriété (0,42 hectare) fait l'objet d'un bail de 10 ans qui a été contracté auprès du ministère de la Défense nationale et qui expire en 2013. La jetée est en terre de remblai, de sorte que tout projet de construction exige l'installation de pieux de fondation et devient par conséquent extrêmement coûteux; c'est pourquoi le plan d'origine de Parcs Canada, qui prévoyait la construction d'un bâtiment destiné à l'administration et à

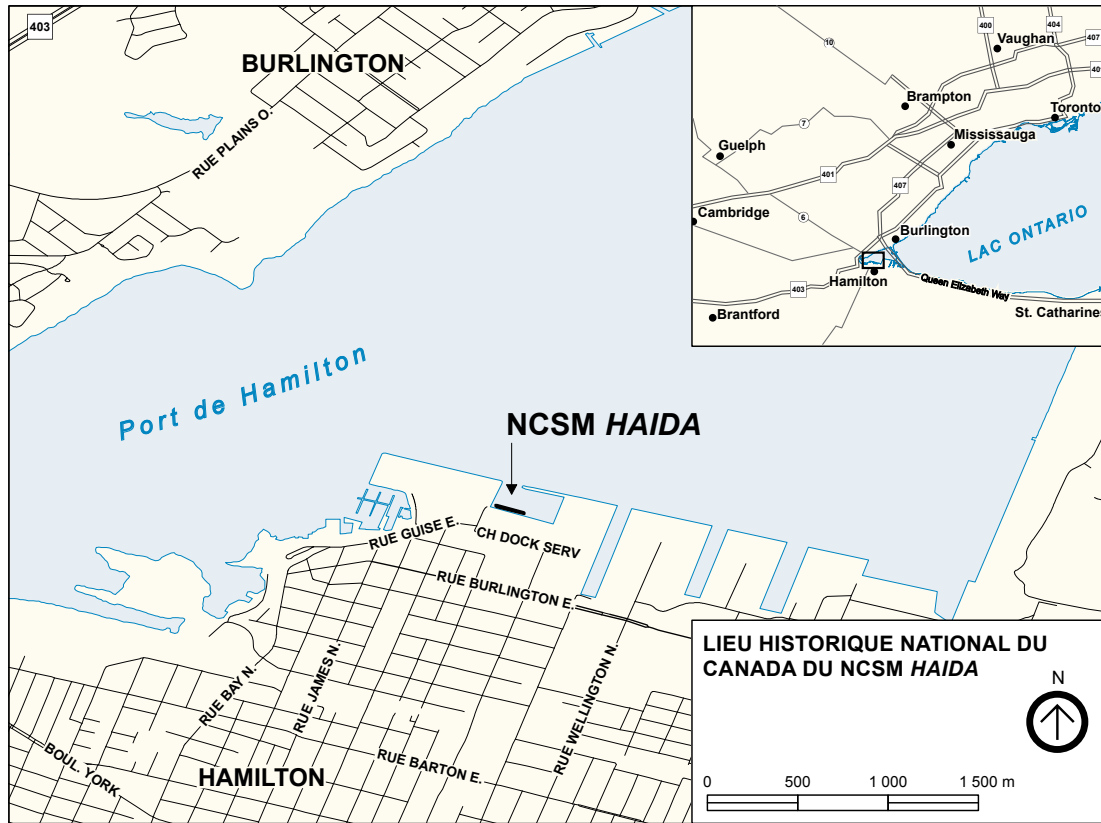


Figure 1 Carte du port de Hamilton montrant le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*.

l'interprétation du lieu ainsi qu'aux services aux visiteurs, a été abandonné à la fin de 2003.

Le *Haida* est ouvert au public seulement pendant la saison estivale, puisqu'il n'est pas chauffé et que le pont et les échelles en acier ne sont pas sécuritaires par temps froid et humide. Les toilettes publiques comptent trois cabinets à chasse d'eau d'installation permanente (dont une accessible aux personnes handicapées) situées derrière le poste d'accueil. Les Friends of HMCS Haida ont construit et pourvu en personnel un petit bâtiment qui sert de billetterie et de boutique. L'organisation vend des bouteilles d'eau dans la boutique parce qu'il n'y a pas d'eau potable sur le site. L'ancien poste de garde du NCSM *Star* a été converti en locaux et coin repas pour le personnel de Parcs Canada. Une zone de stationnement et des aires de pique-nique (avec commodités de base) sont fournies sur la jetée adjacente au navire.

Comme le *Haida* n'est pas accessible à tous, plusieurs éléments d'exposition ont été installés sur la jetée afin d'offrir une expérience d'apprentissage de remplacement et des messages de base aux visiteurs qui ne peuvent monter à bord. Toutefois, pour bon nombre d'anciens combattants, le désir de visiter leur navire une dernière fois est si grand qu'ils insistent pour se rendre au moins jusqu'au pont principal.

3.3 ÉTAT DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL

L'élaboration du plan directeur a été entreprise avant même l'échéance imposée par l'Agence concernant la préparation d'un rapport sur l'état du lieu. Malgré cela, en vue de l'élaboration du plan directeur, diverses recherches ont été réalisées en sciences sociales, et divers outils utilisés, pour évaluer

les ressources culturelles. Par exemple, une évaluation de l'intégrité commémorative, une évaluation de l'expérience du visiteur et un sondage associé au Programme d'information sur les visiteurs ont été effectués respectivement en 2005, 2006 et 2006. En outre, en 2005, un expert maritime accrédité a évalué l'état des ponts exposés et des espaces annexes, afin de déterminer les réparations prioritaires. Par ailleurs, le plan de marketing préparé en 2002 a été consulté, mais il a été plus ou moins utile, puisque rédigé avant le transfert du navire de Toronto à Hamilton. Il est prévu que le premier rapport sur l'état du lieu sera produit en 2013.

Intégrité commémorative

Un énoncé d'intégrité commémorative a été rédigé en 1998 pour le *Haida*. Ce document explique les raisons pour lesquelles le NCSM *Haida* a été désigné lieu historique national et est considéré d'importance nationale :

- Le NCSM *Haida* est d'importance historique nationale en raison du rôle qu'il a joué dans des batailles navales;
- Son architecture est d'importance nationale parce qu'il s'agit du dernier des destroyers de classe Tribal.

Le lieu désigné est le navire en entier, y compris la coque et la superstructure; les machines principales et auxiliaires; les mâts et les structures aériennes; les pièces d'artillerie; le mobilier intégré et l'accastillage. Outre le *Haida* lui-même, il n'y a aucune ressource paysagère, archéologique ou bâtie associée au navire.

En 2003-2004, en prévision de l'ouverture du *Haida* au grand public à Hamilton, un travail colossal a été réalisé pour planifier les programmes et les expositions d'interprétation. Trois décisions cruciales ont été prises au cours de ce travail de planification. La première a été l'élaboration de quatre grands thèmes pour faire connaître l'importance du NCSM *Haida* :

- Le rôle du *Haida* dans les batailles navales
- Le dernier destroyer de classe Tribal
- La vie à bord du *Haida*
- Le *Haida* : portrait global

Les deux premiers sont dérivés de la justification de la désignation du lieu par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les deux autres ont été ciblés par une équipe de planification de Parcs Canada. « La vie à bord du *Haida* » relate le quotidien des hommes qui ont servi sur le *Haida* et décrit la vie à bord d'un navire de guerre, en temps de paix comme en temps de guerre. « Le *Haida* : portrait global » place les accomplissements du *Haida* dans le contexte d'événements d'envergure mondiale et pose la question suivante : « Le *Haida* et le Canada ont-ils apporté une contribution marquante? »

À l'origine, l'équipe de planification avait prévu que deux des thèmes, soit « La vie à bord du *Haida* » et « Le dernier destroyer de classe Tribal », seraient abordés à bord du navire, mais que les deux autres, en raison de leur complexité, seraient abordés dans un centre d'accueil. À la fin de 2003, lorsque la décision a été prise de ne pas aller de l'avant avec le projet de centre d'accueil, les quatre thèmes ont été adaptés pour une présentation à bord. En conséquence, les thèmes intitulés « Le rôle du *Haida* dans les batailles navales » et « Le *Haida* : portrait global » ne sont probablement pas traités de manière appropriée.

Deuxième décision cruciale : l'interprétation de l'histoire et des accomplissements du *Haida* ne devrait pas viser à glorifier la guerre, mais plutôt à énoncer simplement les faits, en laissant au visiteur le loisir de tirer ses propres conclusions. Le personnel de Parcs Canada a toujours été très conscient que c'est non seulement l'histoire du *Haida* qui est racontée au lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*, mais également celle d'anciens combattants toujours vivants et de leur service. En conséquence, la troisième décision cruciale a

été de s'efforcer de présenter cette histoire avec respect et honnêteté.

L'évaluation de l'intégrité commémorative menée en 2005 a donné lieu à diverses conclusions concernant la santé du lieu :

- La superstructure et le pont du navire sont dans un piètre état en raison de la corrosion persistante. Les cloisons et les compartiments intérieurs sont percés en plusieurs endroits. Les réparations faites à la coque en 2003 ont été mal effectuées, ce qui risque d'accélérer la corrosion à cet endroit. Les machines principales et auxiliaires ainsi que la coque sont dans un état tout juste acceptable, également en raison de la corrosion.
- L'efficacité des communications est bonne.
- Les pratiques de gestion sont cotées faibles. Le *Haida* en est actuellement (2010) à la sixième année d'un programme de réparation des ponts exposés échelonné sur sept ans. C'est lors de la prochaine évaluation de l'intégrité commémorative, prévue pour 2010, que sera estimée la mesure dans laquelle l'état du navire s'est amélioré. Cela dit, aucun examen des autres superstructures du navire n'a été réalisé, et aucune stratégie de réparation globale n'a été mise en place. Par ailleurs, en ce qui concerne les nombreux artefacts associés au *Haida*, dont certains sont entreposés à bord du navire et d'autres à l'extérieur du lieu, dans des locaux de Parcs Canada à Cornwall, un inventaire officiel reste à compléter. Une évaluation des artefacts et de la nature de leur valeur est également en cours.

Depuis qu'il a acquis le NCSM *Haida*, en 2003, Parcs Canada a déployé des efforts considérables pour en améliorer l'état. Les sept phases du programme de réparation des ponts seront terminées d'ici le 31 mars 2011. L'intérieur du navire a été repeint, et un nouveau recouvrement installé sur les ponts; la coque a quant

à elle été repeinte en 2009. Le bateau à moteur du *Haida* a également été restauré et est maintenant entreposé dans un nouveau bâtiment, à proximité de la jetée où se trouve le navire. Tous ces travaux ont grandement amélioré l'état général du navire, ce qui fait que les conclusions de la prochaine évaluation de l'intégrité commémorative, prévue pour 2010, devraient être meilleures que celles de la précédente.

L'expertise de l'actuel gardien de navire (un ancien marin de la MRC) est essentielle à l'exploitation et à l'entretien continu du navire. Il serait souhaitable que le gardien puisse former un apprenti afin d'assurer la transmission de ses connaissances, sans compter que l'ajout d'un membre du personnel profiterait également aux activités de diffusion externe et d'éducation du public et créerait davantage d'occasions d'expérience pour les visiteurs.

Expérience du visiteur

En s'efforçant de créer des expériences significatives, Parcs Canada cherche à offrir aux visiteurs des occasions de s'amuser, d'apprendre et de découvrir, et de développer ainsi un sentiment de rapprochement personnel à l'égard du NCSM *Haida*. Le lieu historique a accueilli en moyenne 12 000 visiteurs par an au cours des dernières années. Par exemple, en 2009, le lieu historique a reçu 12 529 visiteurs, chiffre de beaucoup inférieur à 2004 (soit la première année d'ouverture du navire au public à Hamilton, alors que l'entrée était gratuite et que 53 099 personnes avaient franchi les tourniquets).

Le sondage effectué en 2006 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs a montré que le *Haida* représente une grande attraction pour les enfants (la moitié de tous les visiteurs avaient moins de 17 ans), tandis que 8 % des visiteurs ont déjà servi dans la marine ou comptent un membre de leur famille ayant déjà vécu cette expérience. Cinquante-deux pour cent des visiteurs vivent dans un rayon de 30 km de Hamilton, ce qui laisse supposer que

les résidents des communautés environnantes considèrent que le *Haida* est une attraction pertinente, qui vaut la peine d'être visitée. Seulement 12 % des visiteurs n'en sont pas à leur première visite. La durée moyenne de la visite se situe entre une heure et demie et deux heures.

Le sondage effectué en 2006 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs a également révélé que 99 % des visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de leur visite. Cela dit, bien que pratiquement tous les visiteurs soient satisfaits de leur expérience globale, seulement 41 % se disent très satisfaits de l'état des toilettes et seulement 49 % se disent très satisfaits des panneaux d'interprétation installés à terre.

L'aménagement physique du navire limite les possibilités des visites guidées et fait en sorte qu'il est impossible d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Les possibilités d'expérience offertes aux personnes qui ne peuvent monter à bord du navire pourraient être améliorées, tel que mentionné dans l'évaluation de l'expérience du visiteur réalisée en 2006. De plus, cette dernière évaluation ainsi que le sondage effectué en 2006 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs ont révélé que les toilettes sont inadéquates. Par contre, comme la jetée est en terre de remblai, la construction d'un bâtiment adéquat serait extrêmement onéreuse, vu la nécessité d'utiliser des pieux de fondation.

Le sondage effectué en 2006 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs a par ailleurs indiqué que les visiteurs quittent le navire avec une bonne compréhension des messages clés : 25 % des personnes interrogées répondent correctement aux six questions posées concernant l'importance nationale du



Poste de gouverne d'urgence. Pamela Jalak

Haida et 75 % répondent correctement à au moins quatre des questions.

Il existe passablement de données en sciences sociales sur le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*, mais peu de renseignements sur les différents types de visiteurs qui le fréquentent ou qui pourraient être intéressés à le fréquenter, la nature de leurs intérêts et les motifs de leur visite¹. Étant donné que le lieu historique national se trouve dans une région métropolitaine importante et que son gestionnaire est membre de l'office du tourisme de Hamilton, il est possible d'obtenir des renseignements sur le tourisme auprès de sources secondaires.

1. Parcs Canada a adopté la notion de « quotient explorateur » établie par la Commission canadienne du tourisme. Il s'agit d'une technique d'auto-évaluation servant à classer les visiteurs et les marchés en fonction du type d'expérience qu'ils recherchent. Les types d'explorateurs sont les suivants : adepte d'expériences authentiques, passionné d'histoire culturelle, explorateur culturel, touriste sans tracas, explorateur en toute douceur, explorateur d'histoire personnelle, esprit libre, touriste en quête de jouvence ou voyageur en réalité virtuelle. Parcs Canada utilisera cet outil de segmentation pour cerner les besoins, les intérêts et les attentes des visiteurs en fonction de leurs valeurs personnelles et des raisons qui les amènent à voyager, ainsi que pour appuyer la planification, la prise de décisions et l'élaboration de programmes.



À la découverte de la passerelle. Parcs Canada

Activités de diffusion externe et d'éducation du public

Parcs Canada s'efforce d'offrir aux Canadiens des occasions de découvrir le NCSM *Haida* et de développer un sentiment de rapprochement à son égard, notamment en présentant des programmes spéciaux dans les écoles locales, en produisant des publications et en alimentant le site Web du lieu historique national. Les programmes de diffusion externe et d'éducation du public favorisent de plus la compréhension et l'appréciation de l'importance nationale du *Haida* et du réseau de lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Les activités de diffusion externe et d'éducation du public seront évaluées dans le rapport sur l'état du lieu prévu pour 2013.

Mobilisation des partenaires et des intervenants

En mobilisant ses partenaires et intervenants, Parcs Canada souhaite trouver de nouveaux appuis, aux fins de la conservation et de la mise en valeur du lieu historique national, par la mise en œuvre d'initiatives mutuellement avantageuses, fondées sur le respect mutuel, les intérêts partagés et l'atteinte d'objectifs communs, et qui tiennent compte des intérêts particuliers des partenaires et des intervenants.

Parcs Canada a déjà conclu plusieurs ententes de partenariat, entre autres pour l'occupation du site, les services d'interprétation, les services de marketing ainsi que les installations et les services de base destinés aux visiteurs. Les partenaires en cause sont les suivants :

- Ministère de la Défense nationale (bail de 10 ans signé en 2003; NCSM *Star*)
- Friends of HMCS HAIDA (boutique, campagne de financement et programmes destinés aux bénévoles)
- Destroyer polonais ORP *Blyskawica* (protocole d'entente visant à favoriser l'échange d'information, d'expertise et de bons services)

L'un des principaux intervenants qui travaillent avec Parcs Canada est la Ville de Hamilton. La Ville s'est engagée dans une stratégie à long terme d'amélioration de son secteur riverain, au moyen d'un ensemble de mesures de développement public et privé. À cet effet, l'ouverture de l'ancien Centre de découvertes, en 2004, et l'arrivée du NCSM *Haida* à l'est du Centre de découvertes, l'année précédente, ont élargi l'éventail des possibilités offertes au public dans le secteur riverain. Le *Haida* est actuellement considéré comme le terminus est du sentier riverain. Le gestionnaire du lieu peut tirer parti de sa position avantageuse pour influencer, dans la mesure du possible, les décisions en matière de développement liées à l'extrémité est de la jetée 8 (voir Section 6).

4.0 Vision

Certains navires ont acquis leur renommée par une seule bataille : le HMS Victory. D'autres par une seule perte tragique : le USS Arizona. D'autres encore par toute une carrière de loyaux services : le NCSM Haida, « le navire le plus combatif de la Marine royale du Canada ».

Nous sommes en 2020. Le NCSM *Haida* est géré et mis en valeur en tant que navire dynamique et fonctionnel, et non comme un artefact figé dans le temps : la plus grande partie de son équipement fonctionne (radar, radio, machines auxiliaires) dans la mesure du possible et compte tenu de l'objectif de conservation de la trame historique. Les visiteurs apprécient l'occasion unique qui leur est offerte d'explorer un navire militaire de l'époque de la Deuxième Guerre mondiale, d'en découvrir le fonctionnement interne et d'expérimenter la vie à son bord. À leur propre rythme, ils le visitent de l'étrave à la poupe : passerelle, postes d'équipage, logement des officiers, ponts d'artillerie, salle des radios et salle des machines, bref, toutes les parties essentielles d'un navire combatif. Le mouvement provoqué lorsque le *Haida* tire sur ses amarres donne l'impression qu'il est en train d'appareiller, faisant route vers d'autres aventures. Le navire tangue légèrement à quai et l'odorat, l'ouïe et le toucher du visiteur sont sollicités. Tout est en place pour lui faire vivre une expérience extraordinaire et susciter chez lui un sentiment de rapprochement véritable et inspirant avec cet endroit unique au sein du réseau de lieux patrimoniaux de Parcs Canada.

Un éventail d'expositions et de programmes d'interprétation efficaces, significatifs et abordables sont en place pour raconter l'histoire du *Haida*. L'utilisation innovatrice d'une ambiance sonore fait revivre le navire, simule un voyage et recrée une vraie bataille. Le *Haida* attire un large éventail de publics parce que ses récits sont intemporels et bien racontés; on y trouve bien plus que des boulons et des écrous dans une salle de machines : on y apprend comment le navire, ou d'autres navires similaires, et les hommes qui ont servi à bord ainsi

que notre pays ont modifié le cours des choses lorsqu'on a fait appel à leurs services. Les visiteurs repartent avec une meilleure compréhension et une appréciation de la vie des hommes qui ont servi à bord. Le *Haida* demeure un symbole puissant et dynamique représentatif de tous les destroyers de classe Tribal et, en particulier, continue d'être le lieu de commémoration de la perte du NCSM *Athabaskan*.

Tel que décrit dans l'énoncé d'intégrité commémorative, le *Haida* est [Traduction] « maintenu dans un état stable et à la verticale, en assiette nulle, sans gîte, et sans arc ni contre-arc », et il est étanche. On continue de protéger la trame historique du navire. L'entretien préventif est considéré comme essentiel à la préservation du navire effectué avec diligence. Les réparations effectuées régulièrement ainsi que les ajouts et les améliorations aux éléments d'exposition à bord et à terre assurent aux anciens combattants la survie de leur navire et de leur histoire, et permettent à la nouvelle génération de découvrir leurs accomplissements.

Dans la région du « Grand Hamilton », le NCSM *Haida* est considéré comme une attraction incontournable et l'un des lieux clés de la stratégie de marketing de Tourism Hamilton. Le *Haida* est l'endroit que tout le monde veut visiter. Il existe de solides partenariats locaux avec d'autres attractions, y compris le Hamilton Waterfront Trust, le NCSM *Star*, les Cadets de la Marine et la Ligue navale du Canada.

Le NCSM *Haida* constitue le point de rencontre entre la sagesse de l'âge et l'enthousiasme de la jeunesse. Ressource éducative importante,

le navire donne l'occasion aux étudiants de HamiltonWentworth de faire grandir leur passion pour l'histoire navale canadienne. Les programmes éducatifs qui impliquent des anciens combattants de la Marine procurent une expérience particulièrement personnalisée, significative et mémorable aux jeunes, que l'on encourage à participer aux programmes de bénévolat associés au navire. Ces programmes sont doublés d'une présence virtuelle solide et interactive – notamment au sein des réseaux sociaux – qui fait revivre l'histoire du navire et celle des anciens combattants, pour le bénéfice des Canadiens des quatre coins du pays. En outre, cette technologie aide le personnel et les partenaires de Parcs Canada à remplir leur rôle de première source de renseignement concernant le *Haida*, son histoire et les façons dont il a contribué à la réputation du Canada dans le monde ainsi qu'à la fierté de sa population et à l'identité canadienne.

Par ailleurs, l'équipe de gestion du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* a une approche axée sur l'entrepreneuriat. Par exemple, elle explore les possibilités de financement à long terme que peut offrir le secteur privé. Tout en préservant l'intégrité commémorative du navire et en respectant

l'héritage laissé par ceux qui ont servi à son bord, les activités spéciales apportent des recettes qui contribuent à soutenir financièrement le lieu. De la même façon, sans compromettre l'intégrité du navire, la possibilité d'utiliser le *Haida*, dans une mesure appropriée, comme lieu de tournage cinématographique pourrait apporter des recettes additionnelles, qui s'ajouteraient aux autres sources de financement.

Le NCSM *Haida*, qui demeurera à jamais un navire unique en son genre, continue de rappeler les sacrifices, le courage et la ténacité de la Marine royale du Canada. De plus, à sa façon, ce navire patrimonial incite les Canadiens à faire sans cesse des découvertes plus inspirantes les unes que les autres dans les lieux patrimoniaux protégés de Parcs Canada.

5.0 Stratégies clés

Au cœur du présent plan directeur se trouvent des stratégies clés qui établissent une orientation concrète grâce à laquelle le lieu historique national pourra relever les principaux défis et saisir les occasions de réaliser la vision. Ces stratégies décrivent comment Parcs Canada, avec l'aide de ses partenaires, affectera ses ressources et répartira ses efforts pour concrétiser la vision. La mise en œuvre des stratégies clés au lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* contribuera à la prestation intégrée du mandat de Parcs Canada – protection, appréciation et compréhension du public et expérience du visiteur.

Deux stratégies clés ont été établies pour le NCSM *Haida* :

- **Enrichir l'appréciation et la compréhension du NCSM *Haida* ainsi que l'expérience qu'il offre :**
Élargir la gamme d'expériences offertes aux visiteurs et créer davantage d'occasions propices à la diffusion externe et à l'éducation du public, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent développer un sentiment de rapprochement à l'égard du NCSM *Haida*.
- **Susciter l'engagement des Canadiens afin de préserver l'héritage du *Haida* :**
Assurer constamment la réparation du navire et la conservation de sa trame historique par des moyens qui suscitent l'engagement des Canadiens, à titre de participants à l'animation du navire et à la mise en œuvre de mesures de protection, et qui font apprécier aux visiteurs les ressources culturelles protégées qu'ils découvrent à bord.



Membre d'équipage. Archives de Parcs Canada

Chaque stratégie s'accompagne d'une série d'objectifs – eux-mêmes assortis de mesures précises – qui en favoriseront la réalisation. Les cibles associées à chaque objectif décrivent les résultats escomptés du plan directeur. Bien que certains objectifs seront atteints dans le premier cycle de planification de cinq ans, la plupart sont des objectifs à long terme dont l'atteinte prendra plus probablement les 15 ans de la durée de vie du plan. Les stratégies clés et les mesures connexes ont été établies en tenant compte des données en sciences sociales, des besoins des visiteurs, des besoins et des demandes potentiels du marché, lorsque cette information était disponible, ainsi que des impératifs associés à la conservation du patrimoine.

Les progrès accomplis à l'égard des résultats escomptés seront surveillés au moyen d'examens annuels de la mise en œuvre, et une évaluation exhaustive des accomplissements sera réalisée dans le cadre de la production du rapport sur l'état du lieu (voir section 8.0 Surveillance et établissement de rapports). Ce rapport constituera la première étape importante dans l'examen quinquennal du présent plan directeur.

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ

Enrichir l'appréciation et la compréhension du NCSM *Haida* ainsi que l'expérience qu'il offre :

Élargir la gamme d'expériences offertes aux visiteurs et créer davantage d'occasions propices à la diffusion externe et à l'éducation du public, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent développer un sentiment de rapprochement à l'égard du NCSM *Haida*.

L'atteinte des cibles établies en ce qui concerne l'augmentation de la fréquentation renforcera et maintiendra la pertinence du lieu historique national aux yeux des Canadiens. Pour atteindre ces cibles, il faudra faire en sorte que le *Haida* intéresse de nouveaux marchés, obtenir davantage de données en sciences sociales pour éclairer les décisions de gestion et communiquer plus efficacement les messages liés à l'importance nationale du navire, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu historique national.

La capacité pour les visiteurs de créer leurs propres expériences mémorables peut être rehaussée si l'on améliore les programmes et les expositions, par exemple en y incluant plus de volets pratiques. Cette stratégie clé s'accompagne d'une série de mesures pouvant favoriser la création d'occasions propices à l'amélioration de l'expérience du visiteur.



Salle des radios. Archives de Parcs Canada

Des améliorations peuvent également être apportées aux services de base destinés aux visiteurs. Les toilettes publiques qu'on trouve au lieu historique national ne répondent pas aux normes de Parcs Canada, et le sondage effectué en 2006 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs a révélé l'insatisfaction des visiteurs à cet égard. Cependant, l'amélioration des toilettes actuelles ou la construction de nouvelles installations coûterait extrêmement cher étant donné que la jetée est en terre de remblai. Le développement futur de l'extrémité est de la jetée 8 pourrait être l'occasion d'aménager des toilettes, des installations de restauration et peut-être même un espace pour des expositions, à proximité du *Haida*, mais hors du lieu historique national.

L'endroit, le caractère et l'histoire uniques associés au NCSM *Haida* et à la façon dont il a représenté le Canada, en temps de guerre comme en temps de paix, sur la scène internationale, sont particulièrement pertinents pour les jeunes et les nouveaux Canadiens. On peut présumer que de nombreux membres de ces deux publics, étant donné leur jeune âge ou leur arrivée récente au pays, ne savent pas que le fait militaire a été omniprésent dans le quotidien des Canadiens durant les grands conflits mondiaux et la guerre froide, au cours du siècle dernier. La présence du *Haida* dans

une grande ville et l'importance des dernières avancées technologiques dans le domaine des expériences virtuelles font en sorte qu'il est possible d'accroître le rayonnement du navire jusqu'à des visiteurs et d'autres publics se trouvant hors du lieu historique national, et même en dehors des limites de Hamilton, du Grand Toronto et de l'Ontario.

Objectif 1

Des possibilités d'expérience nouvelles ou améliorées, élaborées au terme de recherches et d'analyses en sciences sociales, font augmenter la fréquentation et attirent notamment des visiteurs de nouveaux segments de marchés, qui créent leurs propres expériences mémorables durant leur visite du NCSM *Haida*.

Cibles :

- D'ici l'exercice 2011-2012, la fréquentation augmente de 33 % par rapport à celle enregistrée durant l'exercice 2008-2009 (11 757 visiteurs).
- 85 % des visiteurs sondés trouvent le NCSM *Haida* significatif à leurs yeux.
- 85 % des visiteurs sondés estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du *Haida*.
- 90 % des visiteurs sondés sont satisfaits de leur visite (99 % en 2006).
- 90 % des visiteurs sondés ont aimé leur visite.
- Maintien d'une « bonne » cote en ce qui concerne l'efficacité des communications.

Mesures :

- Élaborer un plan de recherche en sciences sociales afin de recueillir des données primaires et secondaires sur les visiteurs actuels et potentiels et les tendances émergentes. Ce travail permettra à l'équipe de gestion du lieu historique national de mieux comprendre la pertinence et l'attrait que peut avoir le NCSM *Haida* pour les individus de différents segments de marchés, la nature des intérêts, des attentes et des besoins des visiteurs, ainsi que les tendances émergentes susceptibles d'influer sur l'intérêt et l'interaction des Canadiens à l'égard du navire et sur les façons dont ces tendances se manifestent.
- Préparer un concept exhaustif pour les occasions d'expérience du visiteur. Ce concept se fondera sur une compréhension approfondie des marchés dont proviennent les visiteurs du lieu historique national, des besoins et des intérêts de ces visiteurs (notamment par le recours à l'outil de segmentation des visiteurs appelé « quotient explorateur »), et sera également établi en fonction des sept éléments du « cycle de l'expérience du visiteur »². Voici quelques sujets dignes de mention :
 - ♦ L'élaboration d'une visite multimédia du navire.
 - ♦ L'ajout de renseignements d'interprétation sur la participation du *Haida* à la guerre de Corée et sur sa relation de travail avec l'ORP *Blyskawica* durant la Deuxième Guerre mondiale.
 - ♦ L'ajout d'éléments d'interprétation qui bonifient les occasions d'expérience des visiteurs, par exemple des odeurs et des sons.

² Le cycle de l'expérience du visiteur comporte les étapes suivantes : le rêve, la planification, le voyage, l'arrivée, la visite, le départ et le souvenir.

- ♦ La création de moyens d'intégrer les occasions d'expérience offertes aux visiteurs du *Haida* à celles offertes ailleurs dans le secteur riverain.
- Animer le navire avec des activités opérationnelles quotidiennes, par exemple en procédant à la levée et à la descente des drapeaux du *Haida*, en sonnando ses cloches pour marquer les différents moments de la journée et, dans la mesure où cela est possible et approprié, utiliser les systèmes du *Haida* qui fonctionnent toujours, par exemple le radar et les radios, pour contribuer à l'animation du navire; il faudra par contre pratiquer cette dernière activité plutôt modérément, compte tenu qu'elle implique des ressources importantes.
- Continuer d'enrichir et d'améliorer les expositions installées hors du navire, sur la jetée – par exemple la structure permanente érigée en 2009 pour présenter le bateau à moteur du navire, qui a été restauré en 2007 – pour le bénéfice des personnes physiquement incapables de monter à bord du *Haida*.
- Se tenir à l'affût d'occasions de collaborer avec les organisations ayant des vocations semblables à la nôtre, de même qu'avec le secteur privé, afin d'élaborer des programmes et des événements qui se dérouleront à l'intérieur du lieu historique national et qui attireront de nouveaux publics, créeront de nouvelles possibilités et généreront de nouvelles recettes.

- Préparer un nouveau plan de marketing et de promotion qui tient compte des marchés actuels et potentiels et qui fait connaître les nouveaux produits et le lieu historique national proprement dit. Lors de l'élaboration de ce plan, tenir compte de la mise à jour qui devrait avoir lieu en 2011 à l'égard du sondage effectué en 2006 dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs. Tenir compte également des nouvelles possibilités qu'offrent l'emplacement du navire dans le port de Hamilton ainsi que de l'objectif d'augmentation de 33 % de la fréquentation que l'Agence s'est fixé (augmentation qui devrait faire passer la fréquentation de 11 757 (en 2008-2009) à 15 636 (en 2011-2012)).

Objectif 2

Le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* accroît son niveau de partenariat et de collaboration avec un éventail plus large d'organismes des secteurs public et privé, à l'appui de l'expérience du visiteur.

Cible :

- Un plus grand nombre d'ententes de partenariat et de collaboration sont en vigueur (selon le niveau de référence de 2010).

Mesures :

- Renouveler le bail d'hébergement du navire avec le ministère de la Défense nationale d'ici 2013.
- Examiner les possibilités de travailler avec le secteur privé et d'autres partenaires dans le but d'élargir et d'améliorer la programmation offerte au lieu historique national.



Hamacs suspendus dans le poste d'équipage avant. Parcs Canada

- Travailler avec la Ville de Hamilton et le secteur privé afin que les besoins du *Haida* soient pris en considération dans le cadre du développement de la jetée 8, notamment la nécessité d'améliorer les toilettes.

Objectif 3

Un plus grand nombre de Canadiens du Grand Golden Horseshoe et de l'ensemble de l'Ontario ont de l'intérêt pour le NCSM *Haida*, grâce à un programme élargi de diffusion externe et d'éducation du public.

Cible :

- Des augmentations sont observées aux chapitres suivants : a) nombre total de personnes rejointes à l'extérieur du lieu historique national, b) diversité des personnes rejointes, et c) diversité des moyens par lesquels elles sont rejointes (selon le niveau de référence de 2010).

Mesures :

- Entreprendre des recherches en sciences sociales afin de recueillir des données primaires et secondaires qui éclaireront les décisions de la direction en matière de diffusion externe et d'éducation du public.
- Examiner les possibilités de travailler avec le secteur privé et d'autres partenaires dans le but d'élargir et d'améliorer les occasions de diffusion externe et d'éducation du public.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui accroîtra l'intérêt des enfants d'âge scolaire et des autres publics de l'extérieur du lieu historique national à l'égard du *Haida* et de son rôle de représentant du Canada.



Carré des officiers. Archives de Parcs Canada

- Collaborer avec les établissements d'enseignement et avec les autres institutions et organisations, afin d'accroître le niveau des activités réalisées à l'extérieur du lieu historique national et qui font connaître à de nouveaux publics l'histoire et l'importance du *Haida*.
- Intensifier le recours aux technologies de communication et d'apprentissage de pointe afin de redonner vie aux histoires liées au *Haida*, pour le bénéfice des publics de l'extérieur du lieu historique national (entre autres, on peut employer les réseaux sociaux et offrir des expériences virtuelles, par exemple des visites de la collection d'artéfacts par l'intermédiaire du Web et des vidéos en ligne dans lesquelles des anciens combattants racontent leurs propres histoires).

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ

Susciter l'engagement des canadiens afin de préserver l'héritage du *Haida* :

Assurer constamment la réparation du navire et la conservation de sa trame historique par des moyens qui suscitent l'engagement des Canadiens, à titre de participants à l'animation du navire et à la mise en œuvre de mesures de

protection, et qui font apprécier aux visiteurs les ressources culturelles protégées qu'ils découvrent à bord.

À long terme, il est beaucoup plus difficile de maintenir un navire en bon état qu'un édifice. En effet, les navires ont toujours été considérés comme éphémères par leurs constructeurs, et l'idée de les préserver au-delà de leur période de service, qui est habituellement de 20 ou 30 ans, est relativement nouvelle. L'une des difficultés que présente leur conservation vient du simple fait qu'ils n'ont pas été construits pour durer. Une autre difficulté, dans le cas des navires à coque d'acier comme le *Haida*, réside dans le fait que le fer et l'acier sont sensibles à la corrosion. Même l'environnement naturel du navire, soit l'eau, qui accélère la corrosion, complique la tâche de conservation. Pour pallier ces difficultés, il faut procéder à un entretien préventif continu et résoudre les petits problèmes à mesure qu'ils se présentent.

Le premier objectif en ce qui concerne la protection des ressources du NCSM *Haida* est de préserver la forme, l'intégrité et les matériaux historiques du navire. Pour ce faire, il est essentiel que le navire demeure sain du point de vue de sa structure, résistant aux intempéries et étanche. L'énoncé d'intégrité commémorative précise que le navire doit être [Traduction] « maintenu dans un état stable et à la verticale, en assiette nulle, sans gîte, et sans arc ni contrearc », et doit demeurer étanche.

Bien que les réparations majeures doivent être effectuées par des entrepreneurs qualifiés (dont certaines doivent être faites en cale sèche), bon nombre des réparations et mesures de restauration mineures des compartiments du navire continueront d'être assumées par le personnel du lieu historique national, avec l'aide des bénévoles. Par exemple, la boulangerie du navire a été récemment restaurée, et les Friends of HMCS HAIDA continuent de recueillir et de fournir l'équipement approprié, comme des radios, des sonars et de l'équipement de navigation, ainsi que des manuels techniques.

Objectif 1

La forme, l'intégrité et les matériaux historiques du navire sont préservés du fait que les réparations nécessaires et l'entretien continu sont effectués.

Cibles :

- L'état de la structure du navire est compris par l'Agence Parcs Canada.
- L'état du navire est maintenu ou amélioré (selon le niveau de référence de l'EIC réalisée en 2005).
- D'ici l'exercice 2011-2012, la fréquentation augmente de 33 %.

Mesures :

- Terminer toutes les étapes du programme de réparation des ponts exposés du *Haida* et de tous les espaces inférieurs annexes.
- Mettre à jour en 2010 l'évaluation de l'intégrité commémorative effectuée en 2005.
- Prévoir et réaliser une inspection de la coque en cale sèche en 2013, soit dix ans après la dernière mise en cale sèche du *Haida*.
- Obtenir les services d'un expert maritime accrédité qui réalisera une évaluation structurelle complète des autres superstructures du navire, ainsi que des machines.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de réparation et d'entretien exhaustif, en fonction des résultats de l'évaluation structurelle.

- Examiner la possibilité de restaurer le système de chauffage du navire. Un peu de chaleur, utilisée stratégiquement, favoriserait la préservation du navire et son contenu, améliorerait les conditions ambiantes et prolongerait probablement la saison durant laquelle le *Haida* est accessible au public.

Objectif 2

Par leur participation aux travaux d'entretien et de réparation et aux activités d'interprétation, les partenaires et les intervenants contribuent à animer le navire et à la création d'expériences pour les visiteurs.

Cibles :

- 85 % des visiteurs sondés trouvent le NCSM *Haida* significatif à leurs yeux.
- 85 % des visiteurs sondés estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du *Haida*.
- Un plus grand nombre d'ententes de partenariat et de collaboration sont en vigueur (selon le niveau de référence de 2010).
- Le nombre de bénévoles affectés à l'entretien et à l'animation du *Haida* est maintenu ou a augmenté (selon le niveau de référence de 2010).
- L'état du navire est maintenu ou amélioré (selon le niveau de référence de l'EIC réalisée en 2005).
- Sur place, les connaissances relatives à l'histoire du navire ainsi qu'à son entretien et son exploitation quotidienne sont maintenues.

Mesures :

- Tirer profit des activités de réparation et d'entretien continus pour contribuer à animer le navire et permettre aux visiteurs d'apprécier le travail assidu nécessaire pour garder le navire à flot et « prêt au combat ».
- Approcher des partenaires et organismes extérieurs pour évaluer la possibilité de concilier leurs objectifs et leurs besoins avec les objectifs d'animation et d'interprétation du *Haida*; le navire pourrait peut-être, par exemple, jouer un rôle dans la formation des cadets.
- Mobiliser les bénévoles afin qu'ils participent à l'entretien, aux travaux de réparation mineurs et à la remise en état des compartiments intérieurs du navire.
- Embaucher un apprenti avant le départ à la retraite de l'actuel gardien de navire, afin que ce dernier puisse transmettre ses connaissances essentielles sur l'entretien et les systèmes d'exploitation du *Haida*, et afin d'améliorer les programmes d'interprétation.

Mesures :

- Compléter l'inventaire d'objets historiques.
- Entreprendre l'évaluation de la condition des objets historiques de niveau 1 enregistrés dans le Système d'information sur les artefacts.
- À long terme, regrouper la collection d'artefacts en un seul endroit, dans des conditions d'entreposage appropriées (atmosphère contrôlée).
- Examiner les façons de présenter les ressources culturelles du lieu historique d'une manière respectueuse, tout en améliorant l'expérience du visiteur et les occasions de diffusion externe et d'éducation du public (lien avec la première stratégie clé).

Objectif 3**L'état de la collection d'artefacts associés au NCSM *Haida* est amélioré.***Cibles :*

- Au moins 90 % des artefacts sont dans un état allant d'acceptable à bon.
- La nature et l'étendue de la collection d'artefacts sont comprises par le personnel de Parcs Canada affecté à la gestion des ressources culturelles.

6.0 Mobilisation des partenaires et des intervenants

En mobilisant ses partenaires et intervenants, Parcs Canada souhaite trouver de nouveaux appuis pour l'atteinte des objectifs énoncés dans le présent plan directeur. La participation des intervenants peut être très simple (p. ex. expression d'opinions) ou plus active (p. ex. bénévolat engagé).

Pour Parcs Canada, le partenariat se définit comme étant le recours à des ententes officielles entre l'Agence et d'autres organisations dans le but d'atteindre des objectifs communs par la mise en œuvre d'initiatives mutuellement avantageuses et le partage des ressources. La mobilisation des partenaires et des intervenants se fonde sur le respect mutuel, les intérêts partagés et l'atteinte d'objectifs communs, et doit prendre en considération les intérêts particuliers des partenaires et des intervenants.

Le niveau de mobilisation atteint lors de l'élaboration du plan directeur sera le même durant la mise en œuvre du plan. Dans cette optique, Parcs Canada encouragera la participation d'un large éventail d'intervenants aux diverses rencontres, afin que toutes les questions et tous les points de vue soient mis en commun, compris et discutés par tous, et que tous contribuent aux décisions qui s'imposent.

En ce qui concerne la mobilisation des partenaires et des intervenants, l'équipe de gestion du lieu historique se concentrera sur le recrutement de bénévoles, sur les possibilités de financement à long terme dans le secteur privé, sur l'examen et le renouvellement du bail actuel d'hébergement du navire avec le ministère de la Défense nationale et sur les travaux de développement de la jetée 8 envisagés par la Ville de Hamilton.

Au sein de Parcs Canada, l'équipe de gestion du lieu historique examinera la possibilité que

des partenaires et des intervenants des secteurs public et privé contribuent à la création d'expériences pour les visiteurs, par exemple en voyant à l'animation sur le navire ou en participant aux activités d'entretien et de réparation. En ce sens, la participation des nombreux bénévoles à la réparation et à l'entretien du navire, ainsi qu'à la présentation des histoires qu'il a vécues, est essentielle à la gestion courante du NCSM *Haida* (voir la deuxième stratégie clé). La gestion efficace du programme de bénévolat, y compris le recrutement, la formation et la reconnaissance, est prioritaire pour l'équipe de gestion du lieu historique à Parcs Canada.

Les discussions préliminaires entre Parcs Canada et le ministère de la Défense nationale laissent entrevoir qu'il sera possible de renouveler pour une autre période de dix ans le bail actuel d'hébergement du navire, qui expirera en 2013. Le renouvellement du bail procurera une certitude pour la planification des activités et la gestion du lieu et maintiendra la proximité du *Haida* avec un établissement naval actif, ce qui facilitera la collaboration entre le *Haida* et le *Star*, y compris l'organisation de cérémonies importantes pour commémorer la bataille de l'Atlantique et la perte du NCSM *Athabaskan*. Autres conséquences du renouvellement de ce bail : le *Haida* demeurera le centre d'attention, dans le secteur est du sentier riverain de Hamilton, et conservera un poste d'amarrage qui lui convient bien, à l'abri de l'action potentiellement dommageable des vagues.

La Ville de Hamilton a entrepris la tâche ardue de réaménager sa zone riveraine afin que la population de Hamilton puisse en profiter à nouveau. La Ville, en collaboration avec le Waterfront Trust, a réussi à merveille à restaurer les espaces publics et à créer un amalgame de points d'intérêt publics et privés qui attirent tant les résidents que les touristes

au bord de l'eau. La Ville sera responsable de l'aménagement futur de la moitié est de la jetée 8. Parcs Canada travaillera en étroite collaboration avec la Ville de Hamilton. Il pourrait être possible de fournir des toilettes publiques, des locaux à bureaux et des espaces additionnels abritant des expositions pour le NCSM *Haida* dans le cadre du plan de développement à long terme de la jetée 8. Parcs Canada cherchera du financement à long terme pour le NCSM *Haida* auprès du secteur privé.

Parcs Canada continuera de consulter régulièrement les groupes d'anciens combattants, comme la section locale de la Haida Association et la Burlington Naval Veterans Association, pour assurer la présentation des récits sur le *Haida* de manière appropriée, exacte et respectueuse. Ces consultations permettent aussi d'informer les anciens combattants de l'avancement des travaux de réparation et de mise en valeur du navire.

Le NCSM *Haida* sert de lieu de commémoration de fait, non seulement pour ceux qui ont servi à son bord, mais également pour les marins du NCSM *Athabaskan*, navire jumeau du *Haida*, et pour tout le personnel de la Marine canadienne qui a servi pendant la Deuxième Guerre mondiale et en Corée. Le service commémoratif annuel en hommage à ceux qui ont perdu la vie lors du naufrage de l'*Athabaskan* a lieu en avril, tandis que la bataille de l'Atlantique est commémorée en mai. Ces activités de commémoration (ainsi que d'autres activités spéciales similaires moins nombreuses) sont appropriées et continueront d'être organisées.

7.0 Administration et exploitation



Le NCSM *Haida*. Archives de Parcs Canada

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000), les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et d'autres lois adoptées par le gouvernement fédéral établissent le contexte législatif et stratégique lié à l'administration et à l'exploitation du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*. Parcs Canada tente de mener ses activités de manière efficace, efficiente et responsable sur le plan financier ainsi que de faire preuve d'intendance environnementale dans l'administration et l'exploitation des endroits dont il a la garde. L'administration du lieu historique national étant bien établie, aucun changement important n'est prévu pour le moment en ce qui concerne l'administration et l'exploitation du lieu.

Il y a toutefois une question importante dont il faut s'occuper. L'expertise du gardien du navire est d'une valeur inestimable, tant pour l'entretien du navire et de ses systèmes d'exploitation que pour son apport précieux aux programmes d'interprétation. Le gardien actuel est un ancien marin de la Marine royale du Canada et, dans le cadre de ses fonctions, il apporte des connaissances spécialisées sur la vie dans la Marine et à bord des navires. Comme il approche de la retraite (en fait, il est déjà admissible à la retraite), un poste d'apprenti sera créé pour faire en sorte que ces connaissances spécialisées sur le fonctionnement du *Haida* soient préservées et transmises.

8.0 Surveillance et établissement de rapports

L'élaboration d'un plan directeur n'est pas un processus statique. La surveillance de la mise en œuvre du plan fournit de l'information essentielle pour s'assurer que les mesures planifiées permettent d'atteindre les résultats escomptés – tels que définis dans les cibles énoncées dans le présent document – et pour apporter les correctifs qui s'imposent, au besoin, durant la période d'application du plan.

La surveillance permet au personnel de Parcs Canada de rendre compte aux Canadiens, de façon claire, des progrès accomplis à l'égard des résultats escomptés décrits dans le présent plan directeur. Grâce à cette surveillance, Parcs Canada peut également rendre compte de l'état général des lieux patrimoniaux protégés dont il a la garde et de l'atteinte de ses objectifs organisationnels. Enfin, la surveillance peut révéler les obstacles pouvant compromettre la réalisation du présent plan directeur et permet donc à l'unité de gestion d'ajuster les stratégies de mise en œuvre.

La surveillance couvre deux aspects : la mesure de l'efficacité et l'évaluation de l'état. La surveillance de l'efficacité consiste à examiner ce qui a été fait et à vérifier si les mesures prises ont permis d'accomplir ce qui était prévu. Quelle est l'efficacité des activités de diffusion externe et d'éducation du public, des communications externes et des programmes de mobilisation des partenaires et des intervenants? Qu'ont donné les efforts déployés par le LHNC pour créer des occasions d'expérience du visiteur? En d'autres mots, la surveillance de l'efficacité consiste à mesurer les résultats et à les comparer aux cibles établies. La surveillance de l'état, par ailleurs, consiste à répondre à des questions comme « Quel est l'état actuel des ressources associées à ce lieu historique national? »

Dans le cas du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*, deux outils serviront à la surveillance de l'efficacité et de l'état. Un rapport annuel décrira les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan directeur. Le rapport sur l'état du lieu évaluera l'intégrité commémorative du LHNC, l'appréciation et la compréhension du public, l'expérience du visiteur, ainsi que le rendement du LHNC en regard des résultats escomptés à l'échelle de l'organisation. Le rapport sur l'état du lieu rendra également compte de la mesure dans laquelle les cibles énoncées dans le plan directeur ont été atteintes.

Dans le cadre de l'établissement de rapports sur la conservation des ressources et l'intégrité commémorative du LHNC, les indicateurs suivants seront contrôlés, de manière à évaluer l'état du navire et des ressources :

- étanchéité – chaque jour
- état de l'artillerie – chaque mois, conformément au plan sur les armes historiques
- état du bateau à moteur (récemment restauré) – chaque année, pour évaluer les besoins en matière de peinture et d'entretien.

Le programme de surveillance s'échelonnait essentiellement sur quatre exercices. Une évaluation de l'intégrité commémorative sera réalisée en 2010, puis une évaluation de l'expérience du visiteur, en 2011. La satisfaction, l'appréciation et l'apprentissage des visiteurs seront mesurés dans le cadre du sondage associé au Programme d'information sur les visiteurs effectué tous les cinq ans; le prochain sondage sur le lieu historique national du

Canada du NCSM *Haida* sera effectué en 2012. Par la suite, les résultats de ces exercices, ainsi que l'efficacité de la mise en œuvre du plan directeur, feront l'objet du rapport sur l'état du lieu en 2013.

La production du rapport sur l'état du lieu (le premier ayant pour objet le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*) marquera la première phase de l'examen quinquennal du présent plan directeur.

9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Le présent plan directeur du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* a été évalué pour cerner les effets environnementaux des stratégies et des mesures proposées. En outre, le plan a été évalué pour examiner les effets environnementaux sur le lieu dont il faudrait tenir compte dans l'établissement d'une orientation de gestion.

L'évaluation environnementale a été menée conformément à la Directive de gestion 2.4.2 – Évaluation des impacts (1998), au *Guide de Parcs Canada pour l'évaluation environnementale des plans directeurs des parcs* (2000) et au *Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes* (Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, 1993). L'évaluation environnementale permet de s'assurer que le plan respecte les politiques environnementales de Parcs Canada et du gouvernement du Canada. L'évaluation environnementale a été réalisée au cours de la dernière étape de la rédaction du plan directeur afin de permettre l'intégration des changements nécessaires au document final.

La possibilité que les mesures proposées dans le plan directeur produisent des effets environnementaux néfastes a été évaluée. Les résultats indiquent que l'orientation globale du plan directeur, établie dans la vision ainsi que dans les stratégies clés et les objectifs et mesures spécifiques, vise à protéger le patrimoine et à améliorer l'appréciation et la compréhension du public et l'expérience du visiteur. Les projets proposés sont modestes et conçus pour assurer la protection des ressources culturelles, l'efficacité des communications et l'amélioration de l'expérience du visiteur.

Comme bon nombre des propositions décrites dans le plan directeur du lieu historique

national du Canada du NCSM *Haida* sont de nature stratégique, il n'est pas possible d'évaluer intégralement les effets environnementaux de ces initiatives à l'heure actuelle. Dès que l'Agence Parcs Canada aura accès à des renseignements plus détaillés, les projets seront soumis à une évaluation conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). L'Agence Parcs Canada agit à titre d'autorité responsable en vertu de la LCEE; elle n'entreprendra aucun nouveau projet avant que l'évaluation environnementale ait été réalisée. Les activités et les projets de développement proposés dans le présent plan et qui sont susceptibles de nécessiter une évaluation environnementale sont les suivants :

1. Restauration du système de chauffage du navire.
2. Réparation par étapes des ponts exposés du *Haida* et des espaces annexes sous les ponts.
3. Travailler en collaboration avec la Ville de Hamilton et le secteur privé (le cas échéant) pour s'assurer que les besoins du *Haida* sont pris en considération dans le développement de la jetée 8.

Parcs Canada tiendra compte des recommandations de l'évaluation environnementale avant d'approuver, de modifier ou d'abandonner ces projets.

À la lumière de l'orientation établie dans le plan directeur du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*, les effets cumulatifs néfastes susceptibles de se produire ne seraient pas importants. Il n'y aurait pas d'effet sur les ressources naturelles. Il y aurait des effets cumulatifs positifs sur les ressources culturelles, l'intégrité commémorative,

l'expérience du visiteur, l'interprétation et les valeurs socio-économiques. Grâce à l'adoption des trois mesures décrites plus haut, la mise en œuvre du plan directeur aura des effets environnementaux positifs sur l'interprétation et l'expérience du visiteur. Toutes les mesures proposées dans le plan directeur sont conformes aux politiques de l'Agence Parcs Canada et aux lois du gouvernement fédéral.

Appendice A

RÉSUMÉ DES MESURES PRÉVUES

Le présent plan directeur décrit l'orientation stratégique que doit suivre à long terme l'équipe de gestion du lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* pour Parcs Canada. Il constitue un cadre pour la prise de décisions et la planification détaillée, ainsi qu'un outil de référence stratégique pour l'élaboration d'un plan d'affaires, la prévision des dépenses en capital, les opérations et les activités de gestion futures.

La responsabilité de la mise en œuvre du présent plan directeur incombe au directeur de l'unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario. La mise en œuvre sera assujettie au plan d'affaires de l'unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario, lequel est mis à jour tous les deux ans. Le plan d'affaires précise les mesures décrites dans le plan directeur et devant être réalisées sur une période de cinq ans. Il s'agit en général des mesures dont la priorité indiquée dans le tableau ci-dessous est « élevée » ou « moyenne ». Tout changement devant être apporté aux priorités sur cinq ans (énoncées dans le tableau « Résumé des mesures prévues », cidessous), qu'il découle de circonstances nouvelles, de renseignements nouveaux ou de la modification des priorités établies ou des décisions prises à l'échelle nationale, sera décrit lors de la mise à jour du plan d'affaires.

Les progrès accomplis à l'égard de la mise en œuvre du présent plan directeur seront évalués et communiqués dans le cadre de rapports annuels et du rapport sur l'état du lieu, qui est produit tous les cinq ans. Le rapport sur l'état du lieu marque la première étape du cycle quinquennal d'examen du plan directeur, qui peut se solder par la modification du plan en fonction de l'évolution de la situation. Parcs Canada consultera le public lors de l'examen du plan directeur.

Les mesures décrites dans le présent plan directeur visent à contribuer à l'atteinte des résultats escomptés du Plan d'entreprise de Parcs Canada en matière de conservation des ressources patrimoniales, de compréhension et d'appréciation du public et d'expérience du visiteur.

Les priorités relatives à la mise en œuvre du plan sont soit « élevée » (1 ou 2 ans), « moyenne » (de 3 à 5 ans) ou « à long terme » (de 5 à 10 ans). La réalisation des mesures à long terme au-delà de la durée de vie du présent plan directeur sera réévaluée lors du prochain examen du plan directeur.

RÉSUMÉ DES MESURES PRÉVUES

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ

Élargir la gamme d'expériences offertes aux visiteurs et créer davantage d'occasions propices à la diffusion externe et à l'éducation du public, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent développer un sentiment de rapprochement à l'égard du NCSM *Haida*.

Objectif 1 : Des possibilités d'expérience nouvelles ou améliorées, élaborées au terme de recherches et d'analyses en sciences sociales, font augmenter la fréquentation, et attirent notamment des visiteurs de nouveaux segments de marchés, qui créent leurs propres expériences mémorables durant leur visite du NCSM *Haida*.

Cibles :

- D'ici l'exercice 2011-2012, la fréquentation augmente de 33 % par rapport à celle enregistrée durant l'exercice 2008-2009 (11 757 visiteurs).
- 85 % des visiteurs sondés trouvent le NCSM *Haida* significatif à leurs yeux.
- 85 % des visiteurs sondés estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du *Haida*.
- 90 % des visiteurs sondés sont satisfaits de leur visite (99 % en 2006).
- 90 % des visiteurs sondés ont aimé leur visite.
- Maintien d'une « bonne » cote en ce qui concerne l'efficacité des communications.

Mesures	Priorité*
· Élaborer un plan de recherche en sciences sociales.	Élevée
· Préparer un concept exhaustif pour les occasions d'expérience du visiteur.	Élevée
· Animer le navire avec des activités opérationnelles quotidiennes et avec les systèmes du <i>Haida</i> qui fonctionnent toujours.	Élevée
· Continuer d'enrichir et d'améliorer les éléments d'exposition installés hors du navire, sur la jetée.	Élevée
· Se tenir à l'affût d'occasions de collaborer avec les organisations ayant des vocations semblables à la nôtre, de même qu'avec le secteur privé, afin d'élaborer des programmes et des événements qui se dérouleront à l'intérieur du LHNC.	Moyenne
· Préparer un nouveau plan de marketing et de promotion qui tient compte des marchés actuels et potentiels et qui fait connaître les nouveaux produits et le LHNC proprement dit.	Élevée

Objectif 2 : Le lieu historique national du Canada du NCSM *Haida* accroît son niveau de partenariat et de collaboration avec un éventail plus large d'organismes des secteurs public et privé, à l'appui de l'expérience du visiteur.

Cible :

Un plus grand nombre d'ententes de partenariat et de collaboration sont en vigueur (selon le niveau de référence de 2010).

Mesures	Priorité*
· Renouveler le bail d'hébergement du navire avec le ministère de la Défense nationale d'ici 2013.	Moyenne
· Examiner les possibilités de travailler avec le secteur privé et d'autres partenaires dans le but d'élargir et d'améliorer la programmation offerte au LHNC.	Élevée
· Travailler avec la Ville de Hamilton et le secteur privé afin que les besoins du <i>Haida</i> soient pris en considération dans le cadre du développement de la jetée 8.	Moyenne

Objectif 3 : Un plus grand nombre de Canadiens du Grand Golden Horseshoe et de l'ensemble de l'Ontario ont de l'intérêt pour le NCSM *Haida*, grâce à un programme élargi de diffusion externe et d'éducation du public.

Cible :

Des augmentations sont observées aux chapitres suivants : a) nombre total de personnes rejointes à l'extérieur du LHNC, b) diversité des personnes rejointes, et c) diversité des moyens par lesquels elles sont rejointes (selon le niveau de référence de 2010).

Mesures	Priorité*
· Entreprendre des recherches en sciences sociales afin de recueillir des données primaires et secondaires qui éclaireront les décisions de la direction en matière de diffusion externe et d'éducation du public.	Élevée
· Examiner les possibilités de travailler avec le secteur privé et d'autres partenaires dans le but d'élargir et d'améliorer les occasions de diffusion externe et d'éducation du public.	Moyenne
· Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui accroîtra l'intérêt des enfants d'âge scolaire et des autres publics de l'extérieur du LHNC.	Moyenne
· Collaborer avec les établissements d'enseignement et avec les autres institutions et organisations, afin d'accroître le niveau des activités réalisées à l'extérieur du LHNC et qui font connaître à de nouveaux publics l'histoire et l'importance du <i>Haida</i> .	Moyenne
· Intensifier le recours aux technologies de communication et d'apprentissage de pointe afin de redonner vie aux histoires liées au <i>Haida</i> , pour le bénéfice des publics de l'extérieur du LHNC.	Moyenne

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ

Assurer constamment la réparation du navire et la conservation de sa trame historique par des moyens qui suscitent l'engagement des Canadiens à titre de participants à l'animation du navire et à la mise en œuvre de mesures de protection, et qui font apprécier aux visiteurs les ressources culturelles protégées qu'ils découvrent à bord.

Objectif 1 : La forme, l'intégrité et les matériaux historiques du navire sont préservés du fait que les réparations nécessaires et l'entretien continu sont effectués.

Cibles :

- L'état de la structure du navire est compris par l'Agence Parcs Canada.
- L'état du navire est maintenu ou amélioré (selon le niveau de référence de l'EIC réalisée en 2005).
- D'ici l'exercice 2011-2012, la fréquentation augmente de 33 % par rapport à celle enregistrée durant l'exercice 2008-2009 (11 757 visiteurs).

Mesures	Priorité*
· Terminer toutes les étapes du programme de réparation des ponts exposés du <i>Haida</i> et de tous les espaces inférieurs annexes.	Élevée
· Mettre à jour en 2010 l'évaluation de l'intégrité commémorative effectuée en 2005.	Élevée
· Prévoir et réaliser une inspection de la coque en cale sèche en 2013.	Moyenne
· Obtenir les services d'un expert maritime accrédité qui réalisera une évaluation structurelle complète des autres superstructures du navire, ainsi que des machines.	Moyenne
· Élaborer et mettre en œuvre un plan de réparation et d'entretien exhaustif, en fonction des résultats de l'évaluation structurelle.	Moyenne
· Examiner la possibilité de restaurer le système de chauffage du navire.	Moyenne

Objectif 2 : Par leur participation aux travaux d'entretien et de réparation et aux activités d'interprétation, les partenaires et les intervenants contribuent à animer le navire et à la création d'expériences pour les visiteurs.

Cibles :

- 85 % des visiteurs sondés trouvent le NCSM *Haida* significatif à leurs yeux.
- 85 % des visiteurs sondés estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du *Haida*.
- Un plus grand nombre d'ententes de partenariat et de collaboration sont en vigueur (selon le niveau de référence de 2010).
- Le nombre de bénévoles affectés à l'entretien et à l'animation du *Haida* est maintenu ou a augmenté (selon le niveau de référence de 2010).
- L'état du navire est maintenu ou amélioré (selon le niveau de référence de l'EIC réalisée en 2005).
- Sur place, les connaissances relatives à l'histoire du navire ainsi qu'à son entretien et son exploitation quotidienne sont maintenues.

Mesures	Priorité*
· Tirer profit des activités de réparation et d'entretien continus pour contribuer à animer le navire.	Élevée
· Approcher des partenaires et organismes extérieurs pour évaluer la possibilité de concilier leurs objectifs et leurs besoins avec les objectifs d'animation et d'interprétation du <i>Haida</i> ; le navire pourrait peut-être, par exemple, jouer un rôle dans la formation des cadets.	Moyenne
· Mobiliser les bénévoles afin qu'ils participent à l'entretien, aux travaux de réparation mineurs et à la remise en état des compartiments intérieurs du navire.	Élevée
· Embaucher un apprenti avant le départ à la retraite de l'actuel gardien de navire, afin que ce dernier puisse transmettre ses connaissances essentielles sur l'entretien et les systèmes d'exploitation du <i>Haida</i> , et afin d'améliorer les programmes d'interprétation.	Élevée

Objectif 3 : L'état de la collection d'artéfacts associés au NCSM *Haida* est amélioré.

Cibles :

- Au moins 90 % des artéfacts sont dans un état allant d'acceptable à bon.
- La nature et l'étendue de la collection d'artéfacts sont comprises par le personnel de Parcs Canada affecté à la gestion des ressources culturelles.

Mesures	Priorité*
· Compléter l'inventaire d'objets historiques.	Élevée
· Entreprendre l'évaluation de la condition des objets historiques de niveau 1 enregistrés dans le Système d'information sur les artéfacts.	À long terme
· À long terme, regrouper la collection d'artéfacts en un seul endroit, dans des conditions d'entreposage appropriées (atmosphère contrôlée).	À long terme
· Examiner les façons de présenter les ressources culturelles du LHNC d'une manière respectueuse, tout en améliorant l'expérience du visiteur et les occasions de diffusion externe et d'éducation du public (lien avec la première stratégie clé).	À long terme

- * Priorité élevée : 1 ou 2 ans
 Priorité moyenne : 3 à 5 ans
 Priorité à long terme : 5 à 10 ans

Appendice B

GLOSSAIRE

Appréciation et compréhension du public : Parcs Canada vise à joindre les Canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité grâce à des initiatives de communication et d'éducation conçues pour accroître la compréhension et l'appréciation à l'égard de ses endroits patrimoniaux et de l'importance de les protéger et de les mettre en valeur. Parcs Canada cherche également à élargir à la base le soutien de ses intervenants et partenaires en favorisant leur engagement, et en encourageant un leadership partagé grâce à une participation active au développement et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Artéfacts : Biens culturels mobiliers, notamment des objets fabriqués ou utilisés par des personnes, et des spécimens, par exemple du pollen découvert au cours de fouilles archéologiques. Les artéfacts qui ont une valeur historique au sens de la Politique sur la gestion des ressources culturelles sont des ressources culturelles.

Cible : Objectif établi afin de faciliter l'évaluation et l'établissement des rapports sur les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats.

Commission des lieux et monuments historiques du Canada : Organisme indépendant qui présente au ministre de l'Environnement des avis impartiaux et éclairés sur des questions liées à la commémoration historique. Acronyme : CLMHC.

Énoncé de vision : Description passionnée, inspirante et unique de l'état souhaité d'un lieu patrimonial. L'énoncé de vision présente les liens intégrés entre les volets du mandat; le public, les collectivités autochtones, les intervenants et les partenaires doivent participer à son élaboration.

Expérience du visiteur : Somme des interactions personnelles qu'un visiteur a avec un lieu patrimonial et ses gens et qui éveillent ses sens, touchent ses émotions et stimulent son esprit, au point qu'il ressent un rapprochement et un attachement à ce lieu.

Gestion des ressources culturelles (GRC) : Pratique généralement admise de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, qui repose sur des principes et qui intègre des activités professionnelles, techniques, administratives et opérationnelles de façon à tenir compte de la valeur historique des ressources culturelles avant de prendre des mesures susceptibles de les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles comprend leur mise en valeur et leur utilisation, de même que leur conservation, activités régies par la Politique sur la GRC de Parcs Canada.

Intégrité commémorative : État décrivant la santé et l'intégralité d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative quand :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

Les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont des ressources de niveau 1, aux termes de la Politique sur la gestion des ressources culturelles (GRC). Les ressources qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national mais qui ont une valeur historique sont définies comme étant des ressources de niveau 2 dans la Politique sur la GRC.

Intervenant : Personne ou organisation qui s'intéresse au lieu historique national du Canada du NCSM *Haida*. Il peut s'agir d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, d'entreprises commerciales et d'organismes à but lucratif et sans but lucratif.

Rapprochement personnel : Concept qui reflète la pertinence et l'importance des endroits patrimoniaux pour les Canadiens. Le concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que ressentent les Canadiens et les visiteurs à l'endroit de nos lieux patrimoniaux naturels et culturels.

Ressource culturelle : Oeuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et ayant une valeur historique.

Stratégie clé : Expression concrète de l'énoncé de vision qui fournit une orientation pour l'ensemble du lieu patrimonial. Elle doit donner un aperçu clair de la façon dont le lieu patrimonial protégé sera géré et de la façon dont les trois volets du mandat seront concrétisés de manière à se renforcer mutuellement.

Unité de gestion : Division administrative créée par Parcs Canada, qui se charge de la gestion et de l'administration d'un ou de plusieurs parcs nationaux, lieux historiques nationaux, aires marines nationales de conservation ou canaux historiques. Il existe 33 unités de gestion au Canada.